



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

Mercredi 28 janvier 2015

CONVOCATION

Aubin MENDES (R.C. MASSY ESSONNE) : A la suite de la rencontre R.C. Massy Essonne / Biarritz Olympique Pays Basque du 25 janvier 2015, comptant pour la 18^{ème} journée de PRO D2, l'arbitre de la rencontre a signalé dans un rapport complémentaire le comportement de Monsieur Aubin MENDES.

Monsieur Aubin MENDES est convoqué par la Commission de discipline et des règlements dans sa séance du 11 février 2015.

DECISIONS

Guilhem GUIRADO (R.C. TOULONNAIS) : A la suite de sa citation lors de la rencontre R.C. Toulonnais / Racing Métro 92 du 10 janvier 2015, comptant pour la 16^{ème} journée de TOP 14, la Commission de discipline et des règlements a décidé qu'il n'y avait pas lieu à sanction disciplinaire à l'encontre de Monsieur Guilhem GUIRADO.

Richard DOURTHE (U.S. DAX RUGBY LANDES) : A la suite du rapport des arbitres n°4 et n° 5 de la rencontre U.S. Dax Rugby Landes / Section Paloise Béarn Pyrénées du 11 janvier 2015, comptant pour la 16^{ème} journée de PRO D2, la Commission de discipline et des règlements a décidé de prononcer à l'encontre de Monsieur Richard DOURTHE, une interdiction d'accès au terrain, aux vestiaires (des équipes et des arbitres) ainsi qu'aux couloirs d'accès à ces zones lors des matches officiels (y compris avant et après les matches) **pendant 8 semaines consécutives** pour « *Incorrection vis-à-vis d'un officiel de match* », **soit jusqu'au 24 mars 2015 inclus.**

La Commission de discipline et des règlements a en outre prononcé **une amende de 10 000 euros** à l'encontre de l'U.S. Dax Rugby Landes pour « *Non-respect de l'article 65 des règlements généraux de la LNR* » en raison des agissements de son entraîneur dans l'exercice de ses fonctions.

.../...

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON
T +33 (0) 1 55 07 87 51
emmanuelle.varron@lnr.fr





LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

Thomas DUBOIS (COLOMIERS RUGBY) : A la suite de son exclusion définitive pour « *Cumul de deux cartons jaunes* » par l'arbitre lors de la rencontre Section Paloise / Colomiers Rugby du 25 janvier 2015 et comptant pour la 18^{ème} journée de PRO D2, Monsieur Thomas DUBOIS est suspendu automatiquement pour **un match**.

Monsieur Thomas DUBOIS sera suspendu pour la prochaine rencontre de PRO D2 disputée par le Colomiers Rugby.

Huia EDMONDS (R.C. NARBONNE MEDITERRANEE) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres, R.C. Narbonne Méditerranée / Section Paloise Béarn Pyrénées du 11 octobre 2014, comptant pour la 7^{ème} journée de PRO D2, U.S.A. Perpignan / R.C. Narbonne Méditerranée du 21 décembre 2014, comptant pour la 15^{ème} journée de PRO D2, Stade Aurillacois Cantal-Auvergne / R.C. Narbonne Méditerranée du 24 janvier 2015, comptant pour la 18^{ème} journée de PRO D2, Monsieur Huia EDMONDS est suspendu pour **un match** pour « *Cumul de trois cartons jaunes* ».

Monsieur Huia EDMONDS sera suspendu pour la prochaine rencontre de PRO D2 disputée par le R.C. Narbonne Méditerranée.

Albin LOUCHARD (C.S. BOURGOIN JALLIEU RUGBY) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres, C.S. Bourgoin Jallieu Rugby / Tarbes Pyrénées Rugby du 19 octobre 2014, comptant pour la 8^{ème} journée de PRO D2, Sporting Club Albigeois / C.S. Bourgoin Jallieu Rugby du 10 janvier 2015, comptant pour la 16^{ème} journée de PRO D2, C.S. Bourgoin Jallieu Rugby / Stade Montois Rugby du 25 janvier 2015, comptant pour la 18^{ème} journée de PRO D2, Monsieur Albin LOUCHARD est suspendu pour **un match** pour « *Cumul de trois cartons jaunes* ».

Monsieur Albin LOUCHARD sera suspendu pour la prochaine rencontre de PRO D2 disputée par le C.S. Bourgoin Jallieu Rugby.

Jalil NARJISSI (S.U. AGEN LOT-ET-GARONNE) : A la suite de son exclusion définitive pour « *Cumul de deux cartons jaunes* » par l'arbitre lors de la rencontre S.U. Agen Lot-et-Garonne / A.S. Béziers Hérault du 25 janvier 2015 et comptant pour la 18^{ème} journée de PRO D2, Monsieur Jalil NARJISSI est suspendu automatiquement pour **un match**.

Monsieur Jalil NARJISSI sera suspendu pour la prochaine rencontre de PRO D2 disputée par le S.U. Agen Lot-et-Garonne.

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON
T +33 (0) 1 55 07 87 51
emmanuelle.varron@lnr.fr

